

DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DURABLE (H/F)

Référence RDVemploipublic.fr: **OFGC-2021-03-209031**

mise en ligne le

25/03/2021

Employeur

Mairie de MONTMAGNY

Commune, MONTMAGNY, Val-d'Oise (95)

Commune de 14 021 habitants, Membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée



Service

DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DEVELOPEMENT DURABLE

Grade(s)

Attaché

Attaché principal

Ingénieur

Ingénieur principal

Famille de métiers

Urbanisme et aménagement

Missions

Porte d'entrée emblématique de l'EST du département du Val d'Oise (95), la commune de MONTMAGNY met en œuvre un ambitieux projet de mandat, qui, de concert avec ses partenaires, va considérablement développer et améliorer la Ville. Cette volonté se traduit par des projets de constructions, des aménagements, un développement économique dynamique dans une volonté de développement durable et de préservation de l'environnement affirmée. Elle compte également renforcer une palette d'offres de services et d'équipements publics novateurs dans les secteurs culturels, sportifs, d'accompagnement de la jeunesse, de réussite scolaire et professionnelle, sociaux et de solidarité pour préserver un véritable cadre de vie de qualité et un certain bien vivre ensemble. Située dans la vallée de Montmorency elle contribue à la création et à l'aménagement du Parc Naturel Régional de 122 hectares de la Butte Pinson, riche d'une tradition, d'un monument et d'une histoire, avec l'Agence des Espaces Verts et le Syndicat Intercommunal de la Butte Pinson. Avec la fermeture du PN4 et les aménagements des nouveaux axes structurants portés par la SNCF et le CD95, elle crée un véritable Eco quartier de 14 hectares avec GPA, articulé de manière ouverte et connectée avec le quartier des Lévriers qui fait l'objet d'attentions toutes particulières dans le cadre de la Politique de la Ville. Dotée d'un tissu d'habitation pavillonnaire et d'espaces naturels et de jardins importants, traversée par la méridienne verte, les trames de liaisons et de déplacement vertes et douces sont privilégiées. Très bien desservie par un réseau de transports en commun la situant à 15 minutes de Paris, son développement économique est remarquable et les projets connexes nombreux, autant dans le parc technologique que dans les zones dédiées, développement dynamique porté par La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée dans une véritable démarche de collaboration active sur toutes les compétences déléguées.

Pour se faire, la Commune de Montmagny souhaite renforcer ses services et s'adjoindre les compétences de nouveaux cadres dont les qualités et les valeurs contribueront à la réussite de ses nombreux projets.

Placé sous l'autorité du Directeur Général des Services et de Monsieur le Maire, il aura pour missions d'accompagner la Commune, en lien avec les autorités institutionnelles et les partenaires, dans les différents projets du mandat concernant les aménagements et la mise à jour des différents documents d'urbanisme et du droit des sols mais également des récentes évolutions réglementaires relatives aux pouvoirs spéciaux du Maire en la matière. Il pilotera et coordonnera les révisions partielles et la révision générale du P.L.U., ainsi que celle du Règlement Local de Publicité ainsi que la mise en place du linéaire commercial soumis au droit de préemption des baux commerciaux. Il pilotera également la réflexion sur l'aménagement du nouveau périmètre complémentaire de centre-ville en aidant à définir les grands principes et lignes directrices d'aménagement. La mise en place du permis de louer, et la lutte contre les marchands de sommeil seront des dossiers transversaux auxquels il collaborera. L'application des pouvoirs de police spéciale du Maire en matière d'immeubles et les infractions à l'urbanisme seront des procédures à établir et animer. Le suivi et la gestion des contentieux de son domaine seront de ses responsabilités. Il accompagnera la Ville dans ses réflexions relatives aux aménagements dans les QPV. Il aura sous sa responsabilité le service instruction urbanisme qui prépare et instruit certains documents avant transmission à la Communauté d'Agglomération compétente sur les PC. Il accompagnera la commune dans sa réflexion autour de l'enrichissement du SIG communautaire et le projet d'une maquette 3D de la ville. Il accompagnera Grand Paris aménagement et les autres partenaires de la Commune dans la réalisation du nouveau quartier de 12ha dit ZAC de la Plante des Champs, ainsi que l'Agence Régionale des Espaces Verts et le Syndicat Intercommunal de la Butte Pinson dans la réalisation du nouveau grand Parc Naturel Régional.

Profil du candidat

Juriste de formation et spécialisé droit de l'urbanisme et contentieux, avec plusieurs années d'expérience et de responsabilités en direction ou direction adjointe d'un service aux compétences équivalentes, sa plus-value sur les aspects réglementaires et organisationnels permettra le renforcement du service et le développement de qualité et sécurisé des autres aspects liés à ses missions et fonctions.

Culture urbaine et des enjeux de territoire et de société ;

Maîtrise des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des Instances et processus de décision des politiques publiques de l'aménagement urbain des collectivités et des institutions ;

Expérience de la participation à l'élaboration des autres documents de planification : SCOT, PLUI, programme local de l'habitat (PLH), plan climat énergie territorial (PCET), plan de déplacement urbain (PDU), etc...

Permis B	Obligatoire
Poste à pourvoir le	26/03/2021
Type d'emploi	Emploi Permanent
Temps de travail	Temps complet

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire de Montmagny

Hôtel de Ville
10 rue du 11 Novembre
95360 MONTMAGNY

Par courriel : didier.cressot@ville-montmagny.fr laura.bezin@ville-montmagny.fr

